

**Arrêté du 11 juin 2001 portant nomination au comité
d'hygiène et de sécurité de l'administration centrale**

NOR : ATEG0100265A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement,

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 4 mars 1993 portant création d'un comité d'hygiène et de sécurité local propre à l'administration centrale du ministère de l'environnement ;

Vu l'arrêté du 21 juillet 1998 modifié portant nomination au comité d'hygiène et de sécurité de l'administration centrale,

Sur proposition du syndicat FO,

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 2 de l'arrêté du 21 juillet 1998 susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

Titulaire

Mme Henry (Nicole), en remplacement de M. Brulé (Claude).

Article 2

Le directeur général de l'administration, des finances et des affaires internationales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Fait à Paris, le 11 juin 2001.

Pour le ministre et par délégation :
*Le directeur général de l'administration,
des finances et des affaires
internationales,*
T. Wahl